

# FICHE SYNDICALE DE CANDIDATURE

## Accès au corps des Professeurs d'EPS Liste d'Aptitude

NOM : ..... Prénom : .....

Nom de naissance : ..... Né(e) le : ...../...../.....

Corps : ..... Grade : ..... Discipline : .....

Echelon au 31/08/2019 : .....

Etablissement d'exercice : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Tél. fixe : ..... Portable : .....

Courriel : .....

### CALCUL DU BAREME

#### VALEUR PROFESSIONNELLE

Une note est attribuée en fonction de l'échelon détenu au 31/08/19

Classe normale						
5 <sup>e</sup> éch	6 <sup>e</sup> éch	7 <sup>e</sup> éch	8 <sup>e</sup> éch	9 <sup>e</sup> éch	10 <sup>e</sup> éch	11 <sup>e</sup> éch
de 73 à 83 pts	de 75 à 85 pts	de 77 à 87 pts	de 79 à 89 pts	de 81 à 91 pts	de 83 à 93 pts	de 85 à 95 pts
Hors classe						
1 <sup>er</sup> éch	2 <sup>e</sup> éch	3 <sup>e</sup> éch	4 <sup>e</sup> éch	5 <sup>e</sup> éch	6 <sup>e</sup> éch	
de 75 à 85 pts	de 77 à 87 pts	de 79 à 89 pts	de 81 à 91 pts	de 83 à 93 pts	de 85 à 95 pts	
Classe exceptionnelle et Echelon spécial						
85-95 pts						

#### ECHELON DETENU

##### 1) Echelon au 31/08/19

- classe normale = ..... points (10 pts/éch)
- Hors-Classe 60 + ..... x 10 = ..... points (70 + 10 pts/éch)
- Nombre d'années effectif dans le 5<sup>e</sup> échelon de la hors classe :  
..... x 1 (maxi 5 points) = ..... points
- Cl. Exceptionnelle : 125 points = ..... points

##### 2) Ancienneté 11<sup>ème</sup> échelon au 31/08/19 : ..... x 1 = ..... points

(Ancienneté effective d'échelon + reliquat d'ancienneté, maximum 5 points)

L'année incomplète compte en entier.

#### PRISE EN COMPTE DE SITUATIONS SPECIFIQUES

##### 3) Exercice en REP, REP+ et politique de la ville (au sein d'un même établissement, clause de sauvegarde pour les établissements sortis du dispositif)

###### REP

Si 3 ans d'exercice au 31/08/2019 : 4 points } Maxi 10 points = ..... points  
Années supplémentaires : 2 points par an

###### REP+ et Politique de la ville

Si 3 ans d'exercice au 31/08/2019 : 6 points } Maxi 15 points = ..... points  
Années supplémentaires : 3 points par an

Avis du Recteur sur la manière de servir : 10 points = ..... points

#### 4) Fonctions spécifiques

Conseiller pédagogique, Tuteur, CFC : jusqu'à 10 points

= ..... points

Les points octroyés en 3) et 4) ne sont pas cumulables.

**TOTAL = ..... points**

### **N'OUBLIEZ PAS DE FOURNIR LES JUSTIFICATIFS A L'ADMINISTRATION**

*J'accepte de fournir au SE-UNSA les informations nécessaires au suivi de mon dossier. Je demande au SE-UNSA de me fournir les informations administratives et corporatives concernant notamment la gestion et le déroulement de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires, et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SE-UNSA, 33bis rue de Carros, 33800 BORDEAUX.*

Date : .....

Signature

**A retourner à : SE-UNSA, Section Académique, 33bis rue de Carros, 33800 BORDEAUX**

**Tél. 05.57.59.00.20 - [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)**